

CERTIFICAT DE REALISATION

Session n° 250281A

Je soussignée, CAROLINE MEUNIER, agissant en qualité de Directrice Générale d'APC - ATELIERS DE PERFECTIONNEMENT COIFFURE, certifie que :

Madame LAETITIA ARMISTO

Dossier : M2508731

Entreprise : ARMISTO LAETITIA
46100 - FIGEAC

A suivi l'action de formation :

CHIGNONS COLLECTION OPTIMA 100% PRESENTIEL

Date(s) et durée : **le lundi 24 mars 2025**
et ce pour une durée de 7.00 heures (pas d'absence)

Catégorie / Nature Action : L'action de formation suivie entre dans l'une des catégories prévues par les articles L.6313-1 et L.6314-1 du code du travail

☒ Acquisition, entretien ou perfectionnement des connaissances

Lieu : 12 - CARINE COIFFURE
14 PLACE DECAZES
12300 DECAZEVILLE
Tél : 05.65.43.11.71

Sans préjudice des délais imposés par les règles fiscales, comptables ou commerciales, je m'engage à conserver l'ensemble des pièces justificatives qui ont permis d'établir le présent certificat pendant une durée de 3 ans à compter de la fin de l'année du dernier paiement. En cas de cofinancement des fonds européens, la durée de conservation est étendue conformément aux obligations conventionnelles spécifiques.

Fait pour servir et valoir ce que de droit

COULOUNIEUX CHAMIER, le 25/03/2025

CAROLINE MEUNIER

Directrice Générale



APC FORMATION
5 rue Jean Dumas
24660 COULOUNIEUX CHAMIER
RCS Périgueux 429 146 335
NDA 75240209424